

11° Le gouvernement devrait nommer un inspecteur pour se renseigner sur l'état de la vaccination dans tout le pays.

12° Le vaccin qui aurait fait ses preuves devrait être envoyé gratuitement à tous les médecins qui en feraient la demande ;

13° Un vaccinateur devrait être envoyé dans toutes les endroits les plus négligés sous le rapport de la vaccination.

Les détails qui concernent le salaire des officiers de santé, des vaccinateurs, des inspecteurs, et le prix du vaccin doivent être réglés par les parties intéressées.